



**COMPLÉMENT À LA VIDÉO**  
visible à l'adresse  
[www.le-conservatoire.com/video](http://www.le-conservatoire.com/video)

*AVERTISSEMENT : la vidéo visible sur notre site à l'adresse ci-dessus a été réalisée en 2013, à partir des données chiffrées extraites notamment de l'enquête publiée en 2007 par la Fédération Française des Véhicules d'Époque<sup>(1)</sup>. Cette enquête a été actualisée en février 2015 et met en évidence que le mouvement des véhicules anciens a poursuivi sa professionnalisation et s'est encore développé. Tous les documents accessibles sur ce site tiennent compte de ces évolutions.*

Quel que soit le nom utilisé (véhicule historique, d'époque, de collection, classique, vintage...), la loi considère qu'un véhicule est ancien dès lors qu'il a fêté son trentième anniversaire. L'attrait pour ces véhicules touche aujourd'hui un large public. Ainsi, en France, ce sont près de 800 000 autos, motos, camions ou engins agricoles qui constituent un véritable patrimoine industriel et culturel. Au hasard de quelque 6 500 manifestations annuelles, 230 000 collectionneurs chevronnés et d'innombrables amateurs se côtoient et admirent, achètent, vendent, restaurent et entretiennent avec passion ces témoins d'un certain art de vivre.

Ce mouvement représente en outre un secteur économique très actif, revendiquant plus de 2 000 clubs (en grande partie affiliés à la FFVE<sup>(1)</sup>), 4 000 entreprises, 20 000 emplois, 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires<sup>(2)</sup>. Mais une ombre plane, car 6 000 professionnels, dont 2 400 chefs d'entreprises, auront atteint l'âge de la retraite d'ici 2025, laissant autant de postes vacants et d'entreprises à reprendre dans des métiers très spécialisés, d'où la formation est absente. Au-delà de la disparition de nombreux acteurs de l'économie locale, c'est à la perte de tout un savoir-faire que nous nous exposons si rien n'est entrepris.

Ce constat a conduit à la création du **Conservatoire National des Véhicules Anciens**, dont l'ambition est triple :

**- Transmettre des savoir-faire en dispensant des formations dédiées**

Depuis 30 ans, les technologies automobiles ont profondément évolué, menaçant aujourd'hui de disparition de nombreuses compétences. Dès septembre 2015, le Conservatoire enseignera l'art et les techniques de la restauration, ainsi que les fondamentaux de la gestion pour faciliter la création et la transmission d'entreprises.

Déjà, notre Conservatoire propose aux professionnels, aux passionnés et aux clubs, des modules pour renforcer leurs compétences dans les domaines traditionnels (mécanique, carrosserie, électricité, etc).

**- Rassembler des professionnels en créant un cluster national d'excellence**

Nous savons que les collectionneurs considèrent la dissémination des professionnels comme un frein à la restauration d'un véhicule. Cette atomisation impose souvent un suivi logistique fastidieux, chronophage, et source d'erreurs quelquefois synonymes de pièces endommagées ou perdues. Le cluster national et les villages d'artisans mis en place par le Conservatoire devront répondre aux besoins des collectionneurs tout en leur évitant des déplacements onéreux. De leur côté, les professionnels trouveront dans cette synergie les moyens de générer des économies d'échelle et d'augmenter leur chiffre d'affaires.

**- Préserver et valoriser notre patrimoine automobile collectif, véritable mémoire sociologique du XX<sup>e</sup> siècle**

La formation longue dispensée par le Conservatoire comporte un volet pratique important.

D'autres prestations sont progressivement proposées, notamment dans les domaines du gardiennage sécurisé, de la location de véhicules, de l'événementiel et du tourisme.

En outre, le Conservatoire œuvre à la mise en place d'un fonds documentaire dont les premiers éléments pourraient être accessibles au grand public en 2018.

<sup>(1)</sup> Source étude socio-économique FIVA (Fédération Internationale des Véhicules Anciens) et FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Époque) menée en 2014 et disponible sur [www.ffve.org](http://www.ffve.org). Eu égard à son rôle actif dans la sauvegarde du patrimoine industriel, de la mémoire culturelle et historique du XX<sup>e</sup> siècle, la FFVE a vu sa légitimité renforcée en 2001 par sa reconnaissance d'utilité publique. Son action a également été soulignée dans sa contribution au développement touristique des régions françaises, au travers de certaines d'événements organisés par ses clubs adhérents.

<sup>(2)</sup> Ce chiffre d'affaires supérieur à 4 milliards d'euros peut être rapproché de celui de quelques entreprises d'autres domaines : Disneyland Paris (1,8 milliard), TF1 (2,6 milliards), Google (2,8 milliards). On peut aussi remarquer qu'il équivaut à 1/10 de celui de la SNCF (30,2 milliards).